

Décision

Générale

colonial

Décision n° 730 DÉCISION n° 730 du 21 juillet 1939.

n° 730

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 juillet 1939

Numéro JO

n° 512 du 31/07/1939

Date du numéro

31 juillet 1939

TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Jourdain, administrateur en chef des colonies, inspecteur des affaires administratives, administrateur-maire et commandant du cercle de Djibouti, une permission d'absence de huit jours à passer dans le cercle de Tadjoura.